Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 027-200066017-20260922-2026098-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Eure

Délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge

Séance du 22/09/2026

Date de convocation : 15/09/2026

Effectif légal du conseil de communauté : 69

Nombre de délégués en exercice : 69

Le 22 septembre 2026 à 17 heures, s'est réuni à Lieurey, le conseil communautaire de la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge légalement convoqué, sous la présidence de Jacques ENOS.

Etaient présents : P. CAPRON – JP. BAROFFIO – S. GRISEL – O. BOURDON – O. HERANVAL - P. CAUCHE - J. DAHLKE – R. LAFFAY – V. LEBOCEY - MP. LEBLANC – E. PLAZIAT – R. LEGAY –– JN. JOUBERT – E. BELLENCONTRE – P. LEGROS – R. SEBIRE - D. TREFOUEL – A. MATHE DUVAL – O. HELLOT - J. DUVAL – C. BELLENCONTRE, suppléant de C. JOUAS – S. POSTEL, suppléante de A. DRINIC – C. LABBE – P. VAUTIER – C. CARDON – C. VERKINDER – M. PARIS TOUQUET – JP. RACINE – F. DELABRIERE – Jacky DUVAL – P. LEROUX – P. HAGRON – S. BREMS – A. PESNEL - G. DELAVAZE – Daniel BLONDEL, suppléant de D. DELABRIERE – J. ENOS – C. LAKITS – L. VERMEULEN – V. VITTECOQ WOLFF - J. GARANCHER - JC. BEAUCHE – E. LEROUX – G. SEBIRE – A. PILLIN - S. DUVAL – S. CHERON – J. DORLEANS – C. NICOLAS – AM. ROELENS – G. TOURAINE – C. LEFEBVRE – R. PEUFFIER – JP. CAPON– C. FAMERY – M. BREQUIGNY – MF. LARROQUELLE - V. CAREL – N. CANIVET, suppléante de MA. RABEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

E. LOIR ayant donné pouvoir à J. DAHLKE.

C. VILLEY ayant donné pouvoir MP. LEBLANC.

G. PARIS ayant donné pouvoir M. PARIS-TOUQUET.

J. VAREA NAVARRO ayant donné pouvoir à MF. LARROQUELLE.

H. RICHARD LECUYER ayant donné pouvoir à M. BREQUIGNY.

Absents excusés : E. VIQUESNEL – J. GORAIN - C. JOUAS - A. DRINIC – K. CLOUET - J. PETIT - D. DELABRIERE - F. CHARTIER - MA. RABEL.

Secrétaire de séance : E. LEROUX.

Délibération n° 2026/098

RESEAUX ROUTIERS
Marchés de Travaux
Enrobés chauds et tièdes / Revêtements superficiels / Travaux neufs

Vu les consultations afférentes aux marchés de travaux de voirie déposées sur la plateforme de dématérialisation https://marchespublics.eure.fr le 08 juin 2026 ;

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 027-200066017-20260922-2026098-DE

Vu les rapports d'analyse présentés par Ingénierie 27 lors de la commission des achats réunie le 07 septembre 2026 ;

Vu l'avis émis par la commission des achats ;

Vu les propositions d'attribution présentées par Monsieur le Président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- ATTRIBUE le marché « Fabrication, fourniture, transport et mise en œuvre de matériaux enrobés chauds et tièdes pour le réseau routier du territoire intercommunal » à l'entreprise **VIAFRANCE**.
- ATTRIBUE le marché « Revêtements superficiels sur le réseau routier du territoire intercommunal » à l'entreprise **VIAFRANCE**.
- ATTRIBUE le marché « Travaux Neufs sur le réseau routier du territoire intercommunal » à l'entreprise **COLAS**.
- AUTORISE le Président à signer les actes d'engagement et toutes les pièces nécessaires aux marchés à intervenir.

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.

Le Président
Jacques ENOS

Communauté de Communes LIEUVIN PAYS d'AUGE 14130 Pont-Audemer Thiberville